



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violence dans les établissements scolaires

Question au Gouvernement n° 256

Texte de la question

VIOLENCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme la présidente . La parole est à M. Maxime Michelet.

M. Maxime Michelet . Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale.

Béziers, le 9 octobre : le personnel d'un collège fait l'objet de menaces de mort. La Réunion, le 29 octobre : un élève de 8 ans agresse une professeure ; bilan : une côte cassée, plusieurs jours d'ITT. Thonon-les-Bains, le 8 novembre : un principal reçoit des menaces d'attentat. Antibes, le 18 novembre : rixe au couteau entre élèves ; une AED blessée.

Voici un très bref échantillon des faits de violence qui se produisent dans nos écoles depuis deux mois : une litanie de brutalités qui hante les enseignants et le personnel de l'éducation nationale sur le chemin de leur travail. Leur sécurité est menacée, chaque jour davantage, par l'extension du domaine de la violence, qui sape leurs conditions de travail.

Cette violence joue un rôle central dans l'effondrement du niveau car il n'est pas d'apprentissage possible dans un tel contexte d'ensauvagement ; un rôle central dans la crise d'attractivité du professorat car personne ne désire enseigner dans de telles conditions d'insécurité.

Face à ce défi, vous avez annoncé solennellement la fin du « pas de vague », comme Jean-Michel Blanquer en 2020, comme Gabriel Attal en 2023, comme Nicole Belloubet en 2024 et comme le fera un jour prochain votre successeur. Mais où sont les actes ?

Si l'accompagnement des victimes a heureusement fait quelques progrès, où sont les mesures destinées à mettre fin à la violence, à frapper le mal à la racine et non à en gérer seulement les conséquences ? Croyez-vous sérieusement que la nomination de référents académiques soit davantage qu'une mesure technocratique donc dérisoire ?

Vous pouvez bien nouer des pactes, dévoiler des chocs, désigner des référents ou étoffer la jungle des dispositifs ! Vos déclarations d'intention n'en restent pas moins de piètres boucliers. S'agissant de la sécurité, où est votre bilan ? Où est celui de vos prédécesseurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale.

Mme Anne Genetet, *ministre de l'éducation nationale* . Vous avez raison : quand des violences menacent et

frappent l'école, c'est toute la société qui s'en trouve secouée. Depuis trois ans, le nombre des incidents graves dans nos établissements scolaires a doublé. Cette hausse doit nous inquiéter mais elle témoigne aussi de l'importance qu'a prise la culture du signalement. C'est une bonne chose car nous ne voulons rien laisser passer.

C'est la consigne que, ce matin encore, je donnais aux recteurs d'académie, en leur rappelant les mesures qu'il convient de prendre lorsque nos enseignants sont menacés. Chaque fois que de tels faits se produiront, les enseignants concernés se verront systématiquement octroyer la protection fonctionnelle. Dans les cas les plus graves, il sera procédé à un signalement auprès du procureur de la République. Des correspondants sécurité école de la police et de la gendarmerie sont présents dans chaque lycée, dans chaque collège, dans chaque école. Ils sont susceptibles d'intervenir et mèneront les enquêtes requises.

M. Sylvain Maillard . Très bien !

Mme Anne Genetet, *ministre* . Vous l'avez dit et j'en suis d'accord : assurer le bon niveau de l'école passe par le rétablissement de l'ordre dans les classes. Personne ne peut accepter que l'on menace nos enseignants. Ceux qui croient que les règles ne s'appliquent pas à eux doivent savoir que, plus que jamais, leurs actes ne resteront pas impunis.

Ma responsabilité est de combler les éventuelles lacunes qui subsistent. C'est tout l'objet du plan de soutien à la restauration de l'autorité statutaire de l'enseignant, à laquelle je tiens. Si le Parlement nous en donne les moyens, nous déploierons 150 conseillers principaux d'éducation et 600 assistants d'éducation. Nous sécuriserons également 1 000 établissements supplémentaires.

Soyez assurés que mon collègue Bruno Retailleau et moi-même mettrons tout en œuvre pour garantir la sécurité de nos établissements, y compris sur le chemin de l'école. Vous pouvez compter sur la détermination du premier ministre Michel Barnier et de son gouvernement, notamment sur la mienne, pour maintenir dans nos salles de classe l'ordre indispensable à tout apprentissage et à tout enseignement sereins. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Maxime Michelet.

M. Maxime Michelet . Samuel Paty a été assassiné il y a quatre ans. Le bilan des politiques menées depuis lors est bien maigre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Michelet](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 256

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 décembre 2024